

AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE

Compte-rendu de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 23 mai 2019

L'Assemblée générale annuelle de l'Agence France Locale – Société Territoriale (la **Société**), s'est tenue le jeudi 23 mai 2019.

Monsieur Jacques Pélissard, en sa qualité de Président du Conseil d'administration de la Société, préside l'Assemblée générale.

18 collectivités actionnaires sont présentes ou représentées, 32 collectivités actionnaires ont donné procuration au Président de l'Assemblée générale et 8 collectivités actionnaires ont voté par correspondance. Ils détiennent ensemble 775.647 voix représentant 51,85 % des droits de vote.

Présentation de l'activité du Groupe Agence France Locale et des états financiers 2018

L'Assemblée générale est introduite par le Directeur général et le Directeur général délégué de la Société, Messieurs Olivier Landel et Yves Millardet, qui présentent un état des lieux de l'activité du Groupe Agence France Locale, dont la dynamique des adhésions constatée en 2017 s'est confirmée, la Société comptant à date 302 actionnaires parmi lesquels 3 collectivités au sein du bloc régional (en ce compris la Collectivité d'Outre-mer Polynésie Française), 8 au sein du bloc départemental (en ce compris la Collectivité d'Outre-mer de St Pierre et Miquelon), 291 collectivités au sein du bloc communal dont 220 communes et 71 EPCI, pour un montant de capital social libéré d'environ 150 M€.

Les représentants de la Direction générale ont souligné l'accroissement du volume de production de crédit corrélé au rythme des adhésions, l'Agence France Locale ayant franchi à la fin de l'exercice 2018 le cap des 2,5 Mds€ de prêts (crédits LT et lignes de trésorerie) octroyés aux collectivités membres, répartis auprès de l'ensemble des catégories de collectivités membres quelques soient leur taille, leur situation géographique et leurs besoins financiers.

Est également présentée une synthèse de l'activité sur les marchés financiers de l'établissement de crédit filiale, qui construit sa courbe de dettes et dont la qualité de la signature est reconnue par les investisseurs, ce qui lui permet de rechercher les meilleurs prix de refinancement au bénéfice de l'octroi de crédits dans les meilleures conditions aux collectivités locales membres.

Yves Millardet rappelle aux actionnaires de la Société les perspectives établies dans le plan d'affaires 2017-2021, avec lesquelles sont en ligne les résultats du Groupe sur l'exercice 2018, présentant des revenus issus des activités avec la clientèle en nette progression et un résultat net de -1,7 M€; les comptes sociaux de la Société faisant quant à eux apparaître un résultat net de 7 k€.

Le Comité d'audit et des risques, représenté par Monsieur Dominique Écharoux, président du Département de l'Essonne, ainsi que les Commissaires aux comptes présentent à l'Assemblée les conclusions de leurs travaux relatifs aux états financiers de l'exercice écoulé, certifiés sans réserve.



Il est également présenté aux actionnaires le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, lequel décrit notamment l'organisation et l'activité des instances de la Société au cours de l'exercice.

Discussion

Impliqués dans la définition des axes de communication du Groupe Agence France Locale, par le biais notamment d'une enquête portant sur leur perception du Groupe et sa visibilité dont les résultats leur sont restitués par Madame Lucille Simon, Responsable de la communication de l'Agence France Locale, les actionnaires constatent la nécessité de renforcer la notoriété et la compréhension du Groupe Agence France Locale auprès des collectivités non-membres et de valoriser ses caractéristiques différenciantes ; celles-ci reposant en premiers lieux sur la spécialisation de l'établissement de crédit dédié aux financement des collectivités et piloté par elles en réponse à la crise financière, sa très bonne connaissance des problématiques et des besoins des collectivités, ainsi que la proximité et la réactivité des équipes.

Les retours des actionnaires encouragent le renforcement du déploiement d'un certain nombre d'outils, notamment le dispositif « *Membre Ambassadeur* » mis en place en 2018.

Madame Caroline Barrière, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, et Jérôme Pasco, Maire adjoint de la Commune de Conches-en-Ouche, tous deux administrateurs de la Société et membres Ambassadeurs sont invités à faire part de leurs témoignages et de leurs retours d'expériences en cette qualité.

Ils présentent à l'Assemblée générale les grands principes du dispositif « Membre Ambassadeur », notamment le rôle d'une collectivité ambassadrice qui, accompagnée par les équipes de l'Agence France Locale, est celui d'être un actionnaire témoin du fonctionnement du modèle et un relais du Groupe Agence France Locale auprès de ses pairs.

Tous deux font part, sur la base de leurs expériences, de la nécessité de mobiliser des personnes ressources et les associations d'élus sur les territoires, supports essentiels pour renforcer la notoriété de l'Agence France Locale par l'organisation de rencontres et d'échanges permettant de présenter aux représentants de la sphère publique locale et aux collectivités non-membres le Groupe Agence France Locale, les spécificités et les avantages de cette structure pilotée par les collectivités locales.

Vote des résolutions

Les actionnaires de l'Agence France Locale – Société Territoriale ont adopté l'ensemble des résolutions leur ayant été soumises par le Conseil d'administration de la Société, principalement :

- A titre ordinaire, l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et la ratification de la nomination de la Région Occitanie, représentée par Madame Claire Fita, au sein du Conseil d'administration de la Société :
- A titre extraordinaire, le renouvellement des délégations de compétence au Conseil d'administration à l'effet de fluidifier les opérations d'augmentation de capital récurrentes et essentielles au modèle, permettant d'accueillir de nouveaux membres au sein du Groupe Agence France Locale et de consolider les fonds propres du Groupe.

La prochaine Assemblée générale annuelle de l'Agence France Locale – Société Territoriale se tiendra le 28 mai 2020.

Paris, le 8 juillet 2019